

Date 29 septembre 2026

Eaton signe un accord en vue de l'acquisition de COL Group, renforçant ses capacités de production et son expertise au service des marchés des centres de données et des acteurs des services publics de l'énergie en EMEA.

DUBLIN – Eaton (NYSE: ETN), société spécialisée dans la gestion intelligente de l'énergie, a annoncé aujourd'hui la signature d'un accord en vue de l'acquisition de COL Group auprès d'Oaktree Private Equity. COL Group est un acteur de référence dans les solutions de distribution électrique moyenne tension, notamment les appareillages de commutation sans SF₆, les technologies d'automatisation des réseaux électriques et les systèmes électriques modulaires. Cette acquisition permettra à Eaton d'élargir ses capacités de distribution électrique en Europe ainsi que son empreinte industrielle, renforçant ainsi sa capacité à répondre à la demande croissante de ses clients sur les marchés des centres de données et des services publics de l'énergie.

« COL Group apporte des technologies complémentaires, des capacités industrielles et un savoir-faire d'ingénierie qui viendront renforcer davantage la plateforme européenne de distribution électrique d'Eaton », a déclaré Omar Zaire, président de la région EMEA, secteur Électrique et Corporate, chez Eaton. « Cette acquisition renforcera notre capacité à accompagner les besoins croissants des acteurs des services publics de l'énergie et des centres de données en infrastructures électriques résilientes et durables, ainsi qu'en solutions intégrées d'alimentation électrique allant du réseau jusqu'aux équipements numériques. »

Conformément aux termes de l'accord, Eaton versera 810 millions d'euros. COL Group prévoit un chiffre d'affaires de 250 millions d'euros en 2027.

COL Group est un groupe industriel qui s'appuie sur plus d'un siècle d'expérience dans le développement de solutions de distribution d'énergie électrique. L'entreprise compte environ 400 collaborateurs et dispose de sites industriels à Turin, Milan, Bergame et Catane, en Italie.

La finalisation de l'opération reste soumise aux conditions de clôture habituelles ainsi qu'aux autorisations réglementaires requises. Elle devrait intervenir au cours du premier trimestre 2027.

Eaton est une entreprise spécialisée dans la gestion intelligente de l'énergie dédiée à la protection de l'environnement et à l'amélioration de la qualité de vie partout dans le monde. Nous fabriquons des produits destinés aux marchés des data centers, des services publics, de l'industrie, du commerce et des institutions, de la construction de machines, du résidentiel, de l'aérospatiale et de la mobilité. Nous sommes motivés par notre engagement à mener nos activités de manière éthique, à fonctionner de manière durable et à aider nos clients à gérer leur énergie, aujourd'hui et à l'avenir. En tirant parti des tendances mondiales de croissance de l'électrification et de la numérisation, nous contribuons à résoudre les défis les plus urgents en matière de gestion de l'énergie et à bâtir une société plus durable pour les générations actuelles et futures.

Créée en 1911, Eaton n'a cessé d'évoluer pour répondre aux besoins changeants et croissants de ses clients. Avec un chiffre d'affaires de 27,4 milliards de dollars en 2025, l'entreprise sert des clients dans 180 pays. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.eaton.com. Suivez-nous sur [LinkedIn](#).

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives au sens de la législation américaine sur les valeurs mobilières concernant l'acquisition envisagée de COL Group et ses effets potentiels sur Eaton dans la région EMEA. Ces déclarations doivent être appréciées avec prudence et sont soumises à divers risques et incertitudes, dont un grand nombre échappent au contrôle d'Eaton.

Parmi les facteurs susceptibles d'entraîner des résultats réels sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives figurent notamment : l'impact des acquisitions, coentreprises et investissements, ainsi que l'intégration des entités

acquises ; les perturbations causées par des catastrophes naturelles, mouvements sociaux, guerres, instabilité géopolitique et/ou conflits, troubles politiques, activités terroristes, crises économiques ou problématiques de santé publique affectant nos sites de production ; une inflation importante ou des pénuries de matières premières, d'énergie, de composants ou de main-d'œuvre, ou des difficultés comparables rencontrées par nos clients ; notre dépendance vis-à-vis des fournisseurs de matières premières, composants et services ; le développement et l'utilisation de l'intelligence artificielle dans nos activités, y compris leurs effets potentiels sur notre conformité réglementaire et notre réputation ; les interruptions de service, la corruption, la perte ou la dégradation de données, les atteintes à la sécurité des réseaux et les conséquences opérationnelles liées à des cyberattaques ; les perturbations météorologiques ainsi que les réactions réglementaires, économiques et sociétales qui en découlent ; notre capacité à identifier, attirer, développer, mobiliser et fidéliser des talents qualifiés ; notre capacité à mener à bien la séparation envisagée de notre activité Mobility et sa fusion avec Dana, dans les délais prévus ou même à la réaliser ; les impacts sur le cours de l'action et les marchés finaux liés aux ruptures technologiques ; la volatilité des marchés finaux ; la poursuite avec succès de nos activités de recherche, développement et commercialisation de produits nouveaux ou améliorés ; les risques géopolitiques, économiques ou autres résultant de conditions économiques mondiales ou régionales ; la nature mondiale des activités d'Eaton et son exposition à l'instabilité économique et politique, notamment en cas de guerre ou de conflit armé, ainsi qu'aux évolutions des lois, réglementations et politiques gouvernementales ; les changements de politique commerciale des États, y compris l'instauration de sanctions ou de droits de douane ; les modifications de nos taux d'imposition ou de la législation fiscale applicable à nos activités ; les règles, réglementations, audits, enquêtes et risques de conformité associés au statut de fournisseur du secteur public ; notre capacité à protéger notre propriété intellectuelle ; les litiges et réglementations environnementales susceptibles d'affecter nos activités ; ainsi que les autres facteurs de risque détaillés dans le dernier rapport annuel d'Eaton sur formulaire 10-K et dans les rapports trimestriels ultérieurs sur formulaires 10-Q déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.

Toute déclaration prospective n'est valable qu'à la date à laquelle elle est formulée. Eaton décline toute obligation de mettre publiquement à jour ces déclarations prospectives à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf dans les cas prévus par la législation applicable.